

Figure 74 : Photosimulation 09 depuis Glénic

Source : BORALEX

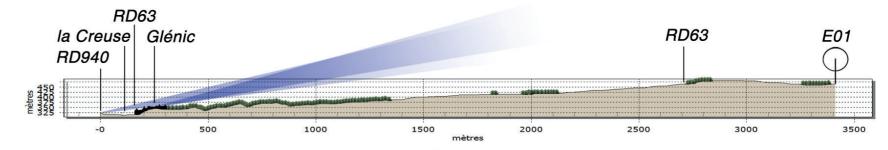
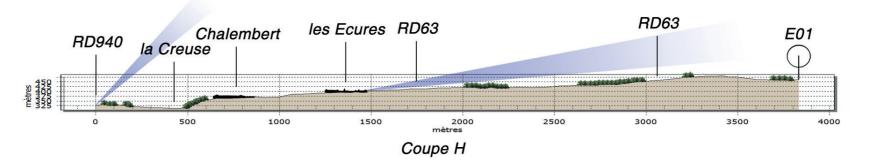




Figure 73 : Photosimulation 06 depuis les Ecures Source : BORALEX



Rappel:

photomontage présenté en Annexe 1 photosimulation présentée en Annexe 2

Figure 77 : Photosimulation 03 depuis Villelot

Source : BORALEX

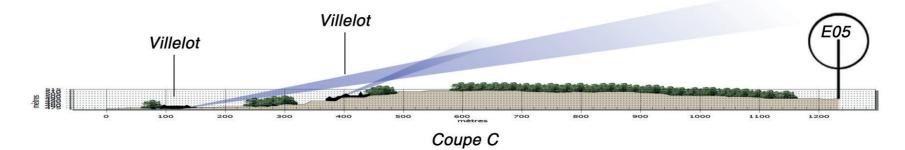




Figure 75 : Photosimulation 01 depuis le Nord de Mauques Source : BORALEX

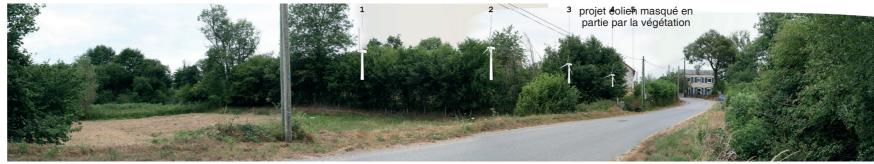
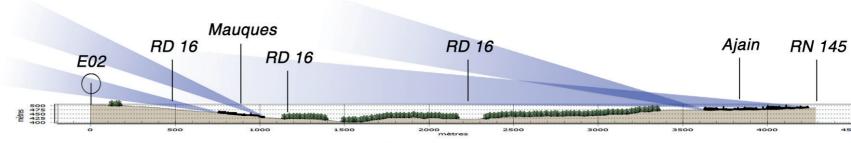


Figure 76 : Photosimulation 02 depuis le Sud de Mauques

Source : BORALEX



Coupe F

Rappel:

photomontage présenté en Annexe 1 photosimulation présentée en Annexe 2

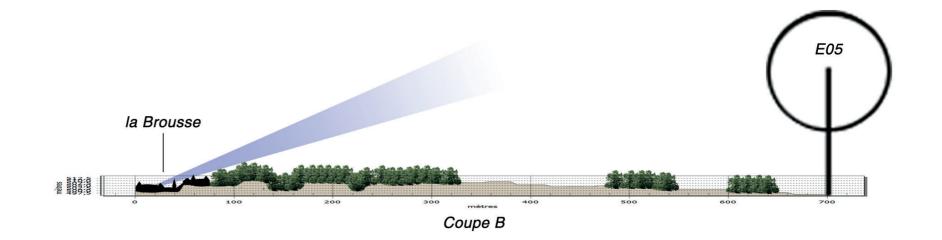
Figure 78 : Photosimulation 05 depuis Soulat

Source: BORALEX



Figure 79: Photosimulation 07 depuis Jouillat

Source: BORALEX



Rappel:

photomontage présenté en Annexe 1 photosimulation présentée en Annexe 2

Impact sur l'habitat et les voies de communication

Depuis le Bas-Berry et la vallée de la Petite Creuse, le massif de Toulx-Sainte-Croix et le contexte bocager faisant écran, l'impact est d'une manière générale nul à négligeable.

Depuis le massif de Toulx-Sainte-Croix, le contexte bocager et la
distance induisent un impact globalement nul à faible.

Depuis les monts de Guéret, l'impact du projet est nul du fait du couvert forestier.

Depuis le bassin de Gouzon, l'impact du projet est négligeable à faible du fait du couvert bocager.

Depuis les gorges de la Creuse, l'impact du projet est nul du fait de
l'encaissement de la vallée.

Depuis les collines du Guéretois, lorque le projet est visible, l'impact du projet est d'une manière générale négligeable à moyen voire
moyen à fort localement pour quelques vues proches.

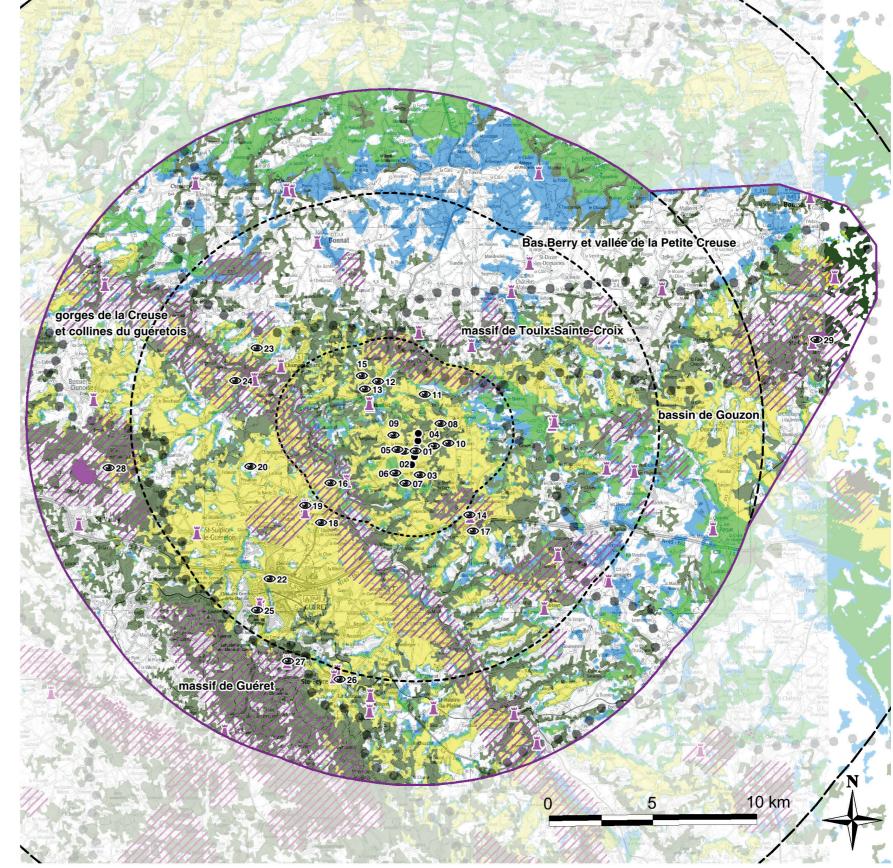
To the second se

Evaluation des effefs du projet et mesures

4.2.3.3.2. Depuis les sites patrimoniaux

Certains sites patrimoniaux ne sont d'ores et déjà pas inclus dans le bassin visuel du projet éolien, leur silhouette n'étant de plus pas visible en même temps que le projet : ils sont de fait non impactés. Ces lieux sont alors mentionnés en grisé dans le tableau qui suit.

Les sites patrimoniaux inclus dans le bassin visuel théorique ou présentant une silhouette potentiellement visible en même temps que le projet sont analysés plus en détails afin de prendre en compte le contexte visuel local.



Carte 49 : Effets visuels produits sur les sites patrimoniaux Source : ©IGN - Scan 100®/BD Alti® ; Corine Land Cover ; BORALEX



en des « Bruvères » (23) - BOBALEX

Evaluation des effets du projet et mesures

N°	Distance au site d'étude (km)	Commune	Monument	Туре	Aire d'étude	Sensibilité	Impact
Mon	uments hist	oriques					
1	0,2	JOUILLAT	église 12e s.	inscrit		Dans le bassin visuel.	négligeable
2	0,3	JOUILLAT	château	inscrit	rapprochée	Dans le bassin visuel.	faible
3	1,4	GLENIC	église de la nativité de la vierge	classé		En limite du bassin visuel. Silhouette visible de loin.	faible
1	3,3	AJAIN	église de l'assomption de la vierge	classé		Dans le bassin visuel.	négligeable
5	3,6	ROCHES	cippe gallo-romain	classé		Pas dans le bassin visuel. Silhouette non visible de loin.	nul
5	3,7	SAINT-FIEL	église	inscrit		Dans le bassin visuel.	faible
7	3,8	CHAMPSANGLARD	église	inscrit		En limite du bassin visuel. Silhouette visible de loin.	négligeable
3	3,8	SAINT-FIEL	château	inscrit		Dans le bassin visuel.	faible
9	4,2	ROCHES	église saint-pierre	inscrit		Pas dans le bassin visuel. Silhouette visible de loin.	négligeable
10	4,5	ANZEME	église saint-pierre et saint-paul	classé		Dans le bassin visuel	faible
11	4,8	LADAPEYRE	croix de chemin	classé		Pas dans le bassin visuel. Silhouette non visible de loin.	nul
12	4,9	LADAPEYRE	église saint-sulpice	inscrit		Pas dans le bassin visuel. Silhouette non visible de loin.	nul
13	5	LADAPEYRE	château de la dauge	inscrit	intermédiaire	Pas dans le bassin visuel. Silhouette non visible de loin.	nul
14	7,3	CHATELUS-MALVALEIX	église de l'assomption de la vierge	inscrit		Pas dans le bassin visuel. Silhouette non visible de loin.	nul
15	7,7	BLAUDEIX	église saint-jean-baptiste	inscrit		Pas dans le bassin visuel. Silhouette visible de loin.	nul
16	7,8	PIONNAT	oppidum de chateauvieux	classé		Dans le bassin visuel.	nul
17	8,3	BONNAT	église saint-sylvain	classé		En limite du bassin visuel. Silhouette visible de loin.	nul
18	8,6	GUERET	ancien presidial (hôtel de ville)	inscrit		Dans le bassin visuel.	nul
19	8,7	SAINT-SULPICE-LE- GUERETOIS	église 12e s.	inscrit		Dans le bassin visuel.	négligeable
20	8,7	GUERET	ancien hôtel des moneyroux (conseil général)	classé		Dans le bassin visuel.	négligeable
21		PIONNAT	ancienne abbaye des ternes	inscrit		Dans le bassin visuel.	négligeable
22	8,9	SAINT-DIZIER-LES-DO- MAINES	église	inscrit		Pas dans le bassin visuel. Silhouette non visible de loin.	nul
23	9	RIMONDEIX	église saint-jean-baptiste	inscrit		En limite de bassin visuel.	nul

122

let paysager du parc éolien des « Bruyères » (23) - BORALEX

Evaluation des effefs du projet et mesures	

24	10,1	SAINTE-FEYRE	château	inscrit		Dans le bassin visuel.	faible
25	10,4	JARNAGES	puits 16e s.	classé		Pas dans le bassin visuel. Silhouette non visible de loin.	nul
26	10,4	SAINTE-FEYRE	église du 13e s.	inscrit		Pas dans le bassin visuel. Silhouette non visible de loin.	nul
27	10,4	JARNAGES	église 12e s. 15e s.	classé		Pas dans le bassin visuel. Silhouette visible de loin.	nul
28	10,5	SAINTE-FEYRE	oppidum du puy de gaudy	classé		Dans le bassin visuel	faible
29	10,8	LA SAUNIERE	église du 12e s.	inscrit		Dans le bassin visuel	nul
30	11	MALVAL	église sainte-valérie	classé		Dans le bassin visuel.	nul
31	11,1	MALVAL	Vestiges du château	inscrit		Pas dans le bassin visuel. Silhouette non visible de loin.	nul
32	11,3	SAINT-HILAIRE-LA- PLAINE	église 13e s.	classé		Pas dans le bassin visuel. Silhouette non visible de loin.	nul
33	11,6	LA SAUNIERE	château du théret	inscrit		Pas dans le bassin visuel. Silhouette non visible de loin.	nul
34	11,8	BUSSIERE-DUNOISE	croix 13e s.	inscrit		Dans le bassin visuel.	nul
35	11,9	BUSSIERE-DUNOISE	église	inscrit		Dans le bassin visuel.	nul
36	12,2	CLUGNAT	église	inscrit	éloignée	Pas dans le bassin visuel. Silhouette non visible depuis le bassin visuel.	nul
37	12,4	PIONNAT	viaduc de busseau-sur-creuse	inscrit		Pas dans le bassin visuel. Silhouette non visible depuis le bassin visuel.	nul
38	13	LA CELLE-DUNOISE	église saint-pierre-ès-liens	classé		Pas dans le bassin visuel. Silhouette non visible depuis le bassin visuel.	nul
39	13,1	BETETE	abbaye de prébenoît	inscrit		Dans le bassin visuel.	nul
40	13,3	CHENIERS	église de l'assomption de la très sainte-vierge	classé		Pas dans le bassin visuel. Silhouette non visible depuis le bassin visuel.	nul
41	13,4	PARSAC	église saint-martin	inscrit		Pas dans le bassin visuel. Silhouette non visible depuis le bassin visuel.	nul
42	13,4	SAINT-VAURY	église saint-julien-de-brioude et saint-vaury	inscrit		Pas dans le bassin visuel. Silhouette non visible depuis le bassin visuel.	nul
43	14,2	AHUN	château de Chantemille	inscrit		Pas dans le bassin visuel. Silhouette non visible depuis le bassin visuel.	nul
44	14,7	LA CHAPELLE-TAILLE- FERT	croix de lardillier	inscrit		Pas dans le bassin visuel. Silhouette non visible depuis le bassin visuel.	nul

Eval

Evaluation des effets du projet et mesures

20	BOUSSAC	Château	classé		Pas dans le bassin visuel. Silhouette non visible depuis le bas- sin visuel.	nul
20	TOULX-Ste-CROIX	Pierres Jaumâtres	classé		Dans le bassin visuel.	nul
18	TOULX-Ste-CROIX	Eglise	classé	tres eloignée	En limite de bassin visuel. Silhouette visible depuis la tour.	faible
19	CHENERAILLES	Château de Villemonteix	classé		Pas dans le bassin visuel. Silhouette non visible depuis le bas- sin visuel.	nul
19	MONTAIGUT-LE-BLANC	Château	inscrit			nul
<u> </u>						
4,5		Gorges d'Anzème	Inscrit	intermédiaire	Pas dans le bassin visuel. Silhouette non visible depuis le bas- sin visuel.	nul
4,5		Cascade des Moulines	Inscrit		Pas dans le bassin visuel. Silhouette non visible depuis le bas- sin visuel.	nul
8,6		Eglise et place Pierre Bourdan du Bourg d'Hem	Classé		Pas dans le bassin visuel. Silhouette non visible depuis le bas- sin visuel.	nul
11,8		Tilleul au village des Monts	Classé		Dans le bassin visuel	nul
12,4		Rochers dans la forêt de Chabrières	Classé		Pas dans le bassin visuel. Silhouette non visible depuis le bas- sin visuel.	nul
11,1		Rochers des Pierres Civières	Classé	éloignée	Pas dans le bassin visuel. Silhouette non visible depuis le bas- sin visuel.	nul
13.1		Mont Bernage « puy des Trois-Cornes »	Classé		Dans le bassin visuel	négligabl

423321. Dans le périmètre rapproché (0-3 km)

Les monuments historiques proches ne ménagent pas de covisibilité directe avec le projet. En revanche, des covisibilités indirectes peuvent exister ponctuellement.

L'église de Jouillat qui se découvre au dernier moment (sa silhouette n'émerge pas du village), bien que dans le bassin visuel, demeure iso-lée visuellement du projet par le contexte bâti (Photosimulation 07).

Le château de Jouillat, bien que dans le bassin visuel, ne ménage pas d'échappées visuelles en direction du projet depuis ses abords du fait du contexte bâti et végétalisé (Photosimulation 08). La silhouette largement représentée dans l'iconographie (Photo 50) n'est ainsi pas impactée. En revanche, des situations de covisibilité indirecte peuvent exister depuis les itinéraires d'approche du village. Depuis la route principale fréquentée (RD940), le projet et le château ne sont pas visibles dans le même champ de vision. De plus, le caractère furtif de cette vue, la faible prégnance du château au sein de la végétation et la vitesse de l'observateur en limitent l'effet visuel (Photomontage 12). La route secondaire peu fréquentée (RD16) offre une perspective intéressante sur la silhouette du village et de son château. Le projet éolien visible sur le côté disparait progressivement derrière le relief et la végétation au fur et à mesure que l'usager s'approche de Jouillat et de son château (Photomontage 15 et Photomontage 13).



Photo 50 : Silhouette du château représentée dans l'iconographie Source : internet



Figure 80 : Photosimulation 07 - projet masqué par le bâti depuis les abords de l'église de Jouillat



Figure 81 : Photosimulation 08 - projet masqué par le bâti depuis les abords du château de Jouillat Source : BORALEX



Figure 82 : Photomontage 12 - projet masqué partiellement par le relief et la végétation depuis la RD 940 Source : BORALEX



Figure 84 : Photomontage 15 - covisibilité indirecte entre le château de Jouillat et le projet depuis la RD16 Source : BORALEX



Figure 83 : Photomontage 13 - covisibilité indirecte entre le château de Jouillat et le projet depuis la RD16

Source : BORALEX

Rappel:

photomontage présenté en Annexe 1 photosimulation présentée en Annexe 2

Evaluation des effets du projet et mesures

L'église de Glénic, en limite du bassin visuel, ne ménage pas d'échappées visuelles en direction du projet depuis ses abords (Photosimulation 09). Depuis la RD940, itinéraire de découverte majeure de la silhouette du village (également village de caractère) et de l'église, une covisibilité furtive existe à la sortie de Laschamps (Photomontage 18) alors qu'en se rapprochant de Glénic et de la silhouette représentative de l'église, la végétation masque les vues en direction du projet (Photosimulation 11). Enfin, une covisibilité existe depuis la campagne environnante mais elle ne concerne pas une vue significative et représentative de l'église (Photomontage 16).



Figure 85 : Photosimulation 09 - projet masqué par le bâti depuis les abords de l'église de Glénic Source : BORALEX



Figure 87 : Photomontage 18 - covisibilité ponctuelle entre l'église de Glénic et le projet depuis la RD940 à la sortie de Laschamps Source: BORALEX



Figure 88 : Photosimulation 11 - projet masqué par le relief et la végétation depuis la RD940 à l'approche de Glénic **Source: BORALEX**

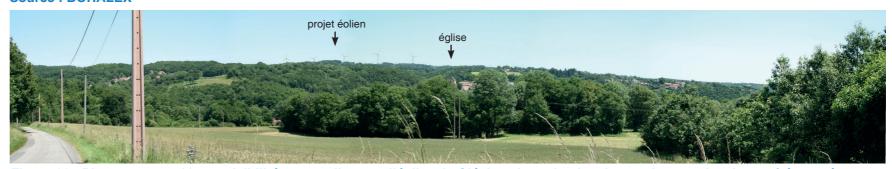


Figure 86 : Photomontage 16 - covisibilité ponctuelle entre l'église de Glénic et le projet depuis une desserte locale peu fréquentée **Source: BORALEX**

Rappel:

photomontage présenté en Annexe 1 photosimulation présentée en Annexe 2

423322. Dans le périmètre intermédiaire (3-10 km)

L'église d'Ajain, bien que dans le bassin visuel, demeure isolée visuellement du projet par le contexte bâti. Sa silhouette émerge timidement du village. Une covisibilité indirecte existe entre le clocher et le projet depuis la RD16 mais la faible prégnance de l'église et les filtres intermédiaires (poteaux, végétation) en limitent l'effet visuel (Photomontage 17).

L'église de Saint-Fiel se découvre depuis ses abords. Les vues en direction du projet sont alors filtrées par la végétation en place et en devenir (Photosimulation 14). Le porche est orienté à l'opposé du projet : le projet ne se perçoit pas à la sortie de l'église. A l'arrière de l'église, un espace enherbé ménage un espace dégagé permettant au regard de voir le projet (Photomontage 19). Ce dernier forme une ligne souple et régulière qui souligne l'horizon.

Le **château de Saint-Fiel** a une silhouette peu prégnante dans le paysage qui s'insère au sein du bocage. Il se découvre principalement depuis ses abords immédiats. Ce château est implanté sur le même relief que l'église de Saint-Fiel, à 300 m de cette dernière (Figure 93, Photo 51). Des vues similaires à celle du photomontage 19 sont de ce fait possibles. Le projet forme alors une ligne souple et régulière soulignant l'horizon.

L'église de Champsanglard s'insère au sein d'un contexte bâti. La silhouette de son clocher émerge timidement du village. Une covisibilité furtive existe depuis la RD33 mais la faible prégnance du clocher en limite l'effet (Photomontage 23).

L'église de Roches s'inscrit au coeur du village en bordure d'une zone de visibilité de bouts de pales (Carte 49). Du fait du contexte (bâti et végétal) et de la portion d'éolienne théoriquement visible (bout de pale), il n'y a pas de covisibilité avec le projet depuis l'église, ni même avec la silhouette de l'église depuis la RD 3 (Figure 94).

Rappel:

photomontage présenté en Annexe 1 photosimulation présentée en Annexe 2



Figure 93 : Eglise et château de Saint-Fiel sur le même relief Source : Internet



Figure 89 : Photomontage 17 - covisibilité indirecte entre l'église d'Ajain et le projet Source : BORALEX

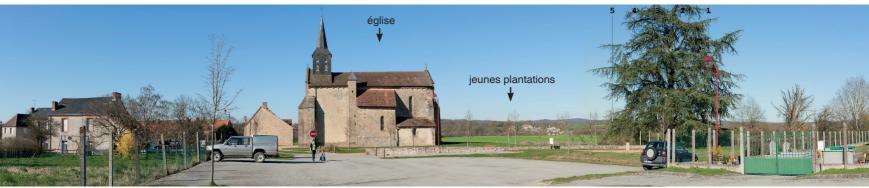


Figure 91 : Photosimulation 14 - projet masqué par le cèdre et la végétation en devenir (jeunes plantations) Source : BORALEX



Figure 90 : Photomontage 19 - covisibilité directe depuis l'arrière de l'église de Saint-Fiel Source : BORALEX



Figure 92 : Photomontage 23 - covisibilité directe entre l'église de Champsanglard et le projet Source : BORALEX



Photo 51 : Façade Est du château de Saint-Fiel Source : internet



Figure 94 : Eglise de Roches depuis la RD3 Source : BORALEX